81-501 F
c.1

CANADA

DOES NOT CIRCULATE
NE PAS PRÊTER

MAISONS DE FORMATION POUR LES INSTITUTEURS

1953

Document de référence
n° 62

Publié d'ordre du
très honorable C. D. Howe, ministre du Commerce

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Division de l'éducation
Section de l'enseignement primaire et secondaire

7001-527.2-123

Prix 25 cents

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie,
Ottawa, 1956.

PUBLICATIONS DE LA DIVISION DE L'ÉDUCATION
Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, été 1956

GÉNÉRALITÉS

L'enseignement au Canada, caractérisé par sa diversité. Tirée à part de la revue intitulée **Canada 1956**, cette brochure de 12 pages contient une description impressionniste de la diversité des formes que revêt l'enseignement au Canada. Éditions en langue anglaise et en langue francaise ..... 10c.

1 – ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Relevé de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement secondaire, 1948-1950. Ire partie du relevé biennal de l'enseignement au Canada. Statistique sur les étudiants, les instituteurs et les finances des écoles publiques et privées. Comprend une bibliographie des ouvrages récents sur l'enseignement au Canada. Publié en anglais et en francais ..... 75c.

Preliminary Statistics of Education, 1952-53 and 1953-54. Statistique sur les écoles, les instituteurs et les finances des écoles publiques et privées, avec tableau sommaire comprenant les chiffres relatifs à l'enseignement supérieur. Publié en anglais ..... 25c.

Teachers' Salaries and Qualifications, 1953-54. Classement des instituteurs de toutes les provinces, sauf le Québec, d'après les appointements, le certificat et l'expérience, séparément pour les écoles de cité, de ville et de région rurale. Publié en anglais ..... 50c.

Maisons de formation pour les instituteurs, 1953. Contient le chiffre des inscriptions des années 1952-1953 et 1953-1954, le nombre de diplômés en 1953, les inscriptions possibles et la fonnation et l'expérience des moniteurs dans les écoles normales et les collèges de pédagogie au Canada. Publié en anglais et en français. Document de référence n° 62 ..... 25c.

2 – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Relevé de l'enseignement supérieur, 1950-1952. IIe partie du relevé biennal de l'enseignement au Canada. Statistique sur les inscriptions, les gradués, le personnel et les finances des universités et des collèges. Comprend la liste des institutions et une bibliographie des ouvrages récents sur l'enseignement supérieur au Canada. Publié en anglais et en francais .. 60c.

Inscriptions dans les universités et collèges, automne 1955. Inscriptions au début de l'année, par faculté, institution et province, avec chiffres comparés des deux années précédentes. Bilingue ..... 25c.

Post-graduate Scholarships and Fellowships Open to Canadian Students, December, 1954. Liste des bourses offertes par des organismes canadiens et étrangers et détail de la valeur et des conditions. Publié en anglais. Document de référence n° 21 ..... 75c.

Bourses d'études pour sous-gradués (accessibles aux étudiants qui s'inscrivent dans les universités canadiennes). Bilingue. Document de référence n° 55 (février 1956) ..... 75c.

Institutions d'enseignement supérieur du Canada, 1955-1956. Contient les noms et adresses ainsi qu'un répertoire des cours offerts et des renseignements généraux sur les conditions d'admission et les frais de scolarité. Bilingue. Document de référence n° 48 ..... 25c.

3 – ÉDUCATION DES ADULTES ET AUTRES INITIATIVES CULTURELLES

Relevé des bibliothèques, 1952-1954. IIIe partie du relevé biennal de l'enseignement au Canada. Statistique sur le nombre de livres, leur circulation, le personnel et les finances des bibliothèques et listes des bibliothèques des universités, des gouvernements et des bibliothèques spéciales. Bilingue ..... 75c.

Bibliothèques publiques gratuites urbaines et régionales, 1954. Statistique sur le nombre de livres, leur circulation, le personnel et les finances des bibliothèques et listes des bibliothèques publiques gratuites des centres urbains de plus de 10,000 habitants et des bibliothèques régionales. Bilingue ..... 25c.

Musées et galeries d'art, 1951-1952. Statistique du personnel, de la fréquentation, des locaux et de l'activité extra-murale. Comprend une liste des institutions. Bilingue. Document de référence n° 57 ..... 25c.

Adresser les demandes au
Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.
Remise payable au Receveur général du Canada, Ottawa

Les personnes qui désirent être avisées des publications à venir sont invitées à écrire à la Division de l'éducation, B.F.S., et d'indiquer lequel des trois genres de publications (nos 1, 2, 3, ci-dessus) les intéresse.

BCLX
5094409

PRÉFACE

Le présent document contient les résultats du premier relevé des maisons de formation pour les instituteurs entrepris par le Bureau fédéral de la statistique. Les cadres en sont limités, et on constate après coup combien on aurait pu l'améliorer. Il n'en contient pas moins certains renseignements qui n'ont jamais été recueillis sur un plan national, et qui devraient être utiles à ceux qui font face à la difficulté toujours croissante de trouver et de former des instituteurs en nombre suffisant pour alimenter les écoles canadiennes.

Nous devons des remerciements à ceux qui ont prêté leur concours à ce projet: le personnel des ministères provinciaux de l'Instruction publique, des écoles normales et des écoles de pédagogie.

Les matériaux ont été recueillis et analysés par la Division de l'éducation du Bureau fédéral de la statistique, sous la direction de M. N. LeSeelleur, chef de la Section de l'enseignement primaire et secondaire.

Le statisticien du Dominion,
HERBERT MARSHALL.

Bureau fédéral de la statistique,
Décembre, 1955.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Préface	iii
I Introduction	7
II Institutions	8
1. Écoles normales et écoles de pédagogie	8
2. Conditions d'entrée et durée du cours	10
(a) Écoles normales	10
(b) Écoles de pédagogie	11
III Professeurs	13
1. Nombre, sexe, de plein temps ou à temps partiel	13
2. Formation	13
(a) Grades universitaires	13
(b) Brevets d'enseignement	17
3. Expérience	19
IV Étudiants	20
1. Inscriptions et diplômés	20
2. Capacité d'inscriptions	24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° — Page

Institutions

1. Nombre d'écoles normales et d'écoles de pédagogie, 1953, et nombre de celles qui ont soumis rapport 8
2. Répertoire des maisons de formation pour les instituteurs au Canada, 1955 8
3. Années d'école normale, avec le degré d'instruction requis à l'entrée et la durée des cours réguliers, 1955-1956 11
4. Années d'école de pédagogie avec le degré d'instruction requis à l'entrée et la durée du cours, 1955-1956 12

Professeurs

5. Professeurs dans les maisons de formation pour les instituteurs, 1953-1954, classés par sexe et selon qu'ils sont employés de plein temps ou à temps partiel 13
6. Grades universitaires détenus par les professeurs d'école normale, 1953 14
7. Grades universitaires détenus par les professeurs des écoles de pédagogie, 1953 16
8. Brevets d'enseignement des professeurs d'école normale, 1953 18
9. Professeurs d'école normale détenant des brevets pour l'enseignement de matières spéciales, ou à des classes spéciales, classés selon leur spécialité, 1953 18
10. Professeurs des maisons de formation pour les instituteurs, avec le nombre de ceux qui ont de l'expérience dans un domaine quelconque en-dehors de ces institutions, 1953 19
11. Professeurs des maisons de formation pour les instituteurs, par région, avec le pourcentage, de ceux qui ont de l'expérience dans un domaine quelconque en-dehors de ces institutions, 1953 19
12. Années d'expérience des professeurs des maisons de formation pour les instituteurs, selon le genre d'expérience, 1953 20

Étudiants

13. Inscriptions dans les écoles normales, 1952-1953 et 1953-1954, selon le niveau de formation, et nombre de diplômés en 1953 21
14. Inscriptions de plein temps dans les écoles de pédagogie, 1952-1953 et 1953-1954, selon le niveau de formation et nombre de diplômés en 1953 22
15. Inscriptions dans toutes les maisons de formation pour les instituteurs, 1952-1953, selon le niveau de formation, et nombre de diplômés en 1953 23
16. Inscriptions dans les maisons de formation pour les instituteurs, par sexe, 1952-1953 23
17. Inscriptions et capacité d'inscriptions des maisons de formation pour les instituteurs, 1953-1954 24

MAISONS DE FORMATION POUR LES INSTITUTEURS

1953

I INTRODUCTION

Lors du congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation en 1953, les représentants de l'enseignement pédagogique ont convenu qu'il serait intéressant et utile d'effectuer un relevé des institutions canadiennes de formation pour le personnel enseignant. La Division de l'éducation du Bureau fédéral de la statistique a entrepris de réaliser ce projet.

Les objectifs étaient les suivants: 1) déterminer la formation et l'expérience des professeurs des maisons de formation pour le personnel enseignant, 2) rapporter le nombre d'inscriptions et de diplômés au cours d'une année, 3) découvrir la capacité de ces institutions dans les conditions actuelles, et 4) déterminer le nombre net d'instituteurs sortis de ces écoles au cours d'une année.

Un questionnaire a été expédié aux départements provinciaux de l'Instruction publique, et, par leur intermédiaire, aux écoles de formation pour les instituteurs qu'ils contrôlent, et enfin, directement, aux écoles, facultés et départements de pédagogie des universités.

Malheureusement, certains des rapports, et certaines parties de tous les rapports, ont été inutilisables à cause de l'ambiguité et de la complexité de certaines questions, et parce que certains des renseignements demandés n'étaient pas disponibles. On a pu remplir quelques lacunes en se référant aux rapports publiés par les départements de l'Instruction publique et les universités, mais le lecteur critique relèvera encore des imperfections.

Les rapports portent sur l'année scolaire 1953-1954, en ce qui concerne les institutions et le personnel, et sur celle-ci et l'année précédente à la fois, pour ce qui est des inscriptions. Le rapport présente les chiffres par province et par région, et dans la plupart des cas, un total pour tout le Canada. Les institutions catholiques et protestantes de la province de Québec figurent séparément dans les tableaux, étant donné que les deux systèmes scolaires sont nettement dissemblables.

Symboles. Voici l'interprétation des symboles utilisés dans l'ensemble des tableaux de la présente publication:

.. chiffres non disponibles
... chiffres ne convenant pas ou ne s'appliquant pas
— néant ou zéro

Abbréviations. Les abbréviations suivantes reviennent fréquemment dans les tableaux:

T.-N. - Terre-Neuve
Î.-P.-É. - Île-du-Prince-Édouard
N.-É. - Nouvelle-Écosse
N.-B. - Nouveau-Brunswick
Qué. - Québec
Ont. - Ontario
Man. - Manitoba
Sask. - Saskatchewan
Alb. - Alberta
C.-B. - Colombie-Britannique

Cath. - Catholique
Prot. - Protestant

II INSTITUTIONS

1. Écoles normales et écoles de pédagogie

Hormis certaines exceptions, les instituteurs d'école primaire sont formés dans des écoles normales, "normal colleges" ou "teachers' colleges"[1] contrôlés et dirigés par les départements provinciaux de l'Instruction publique, et les instituteurs des écoles secondaires, dans des écoles, facultés ou départements de pédagogie (education) rattachés ou affiliés aux universités. Dans le présent rapport, les premières sont appelées **écoles normales** et les **autres écoles de pédagogie.**

Le tableau 1 indique le nombre d'écoles normales et d'écoles de pédagogie, par province, en 1953, et le nombre de celles qui ont répondu à l'enquête. Grâce à des renseignements provenant d'autres sources et à des estimations, toutes les institutions figurent dans le tableau.

---

1. L'expression "**teachers' college**" remplace rapidement "**normal school**", qui est plus ancienne.

TABLEAU 1. Nombre d'écoles normales et d'écoles de pédagogie, 1953, et nombre de celles qui ont soumis un rapport

	Provinces de l'Atlantique					Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total	
Écoles normales:															
Nombre en 1953	—	1	1	2	4	100	1	101	8	1	2	—	2	5	118
Nombre de rapports	—	1	1	1	3	74	1	75	8	1	2	—	2	5	91
Écoles de pédagogie:															
Nombre en 1953	1	—	4	5	10	5	2	7	2	2	1	1	1	5	24
Nombre de rapports	1	—	3	3	7	4	2	6	2	1	1	1	1	4	19
Toutes institutions:															
Nombre en 1953	1	1	5	7	14	105	3	108	10	3	3	1	3	10	142
Nombre de rapports	1	1	4	4	10	78	3	81	10	2	3	1	3	9	110

Le tableau 2 renferme le répertoire des maisons de formation pour les instituteurs, y compris les changements survenus jusqu'à 1955. Les 120 écoles normales et les 24 écoles de pédagogie sont classées séparément.

TABLEAU 2. Répertoire des maisons de formation pour les instituteurs au Canada, 1955

Écoles normales (120):

Terre-Neuve:

Aucune — les instituteurs sont formés à l'université.

Île-du-Prince-Édouard:

Prince of Wales College and Normal School, Charlottetown

Nouvelle-Écosse:

Provincial Normal College, Truro

Nouveau-Brunswick:

Teacher's College, Fredericton
Université Saint-Joseph, Moncton[1]

Québec:

Catholiques (101):

Écoles normales (pour femmes, sauf indication contraire):

École normale, Amqui
École normale, Amos
École normale, Baie-Comeau
École normale, Baie Saint-Paul
École normale, Beauceville
École normale, Cap-de-la-Madeleine
École normale, Carleton
École normale, Chapeau
École normale des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, Chicoutimi
École normale des Soeurs du Bon-Pasteur, Chicoutimi
École normale, Dolbeau
École normale, Gaspé
École normale, Havre-aux-Maisons
École normale, Havre Saint-Pierre
École normale, Saint-Joseph, Hull
École normale, Joliette
École normale, L'Islet
École normale, Trois-Rivières
École normale, Matane
École normale Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, Lévis
École normale, Mont-Joli (Rimouski)
École normale, Mont-Laurier
École normale Jacques-Cartier (femmes), Montréal
École normale Jacques-Cartier (hommes), Montréal
St. Joseph Teachers' College (hommes et femmes), Montréal
École normale Ignace-Bourget, Montréal
Institut pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal
École normale, Nicolet
École normale Saint-Joseph, Pont-Rouge
École normale Laval (femmes), Ursulines de Mérici, Chemin Saint-Louis, Québec
École normale Laval (hommes), 14 Chemin Sainte-Foy, Québec
École normale Esther-Blondin, Rigaud (Vaudreuil)
École normale, Rimouski
École normale, Roberval
École normale, Saint-André-Avellin (Papineau)
École normale, Sainte-Anne-des-Monts (Gaspé-Nord)
École normale, Saint-Damien (Bellechasse)
École normale Marie-Rivier, Saint-Hyacinthe
École normale Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe
École normale, Saint-Jean, (Saint-Jean)
École normale, Saint-Jérôme (Terrebonne)
École normale, Saint-Lambert
École normale, Saint-Léonard d'Aston (Nicolet)
École normale, Saint-Pascal (Kamouraska)
École normale, Sainte-Rose-des-Dégelis (Témiscouata)
École normale, Sainte-Ursule (Maskinongé)
École normale Marguerite-Bourgeoys, Sherbrooke
École normale, Sherbrooke-Est
École normale, Thetford-les-Mines
École normale, Valleyfield
École normale, Ville-Marie

TABLEAU 2. Répertoire des maisons de formation pour les instituteurs au Canada, 1955 – Concluded

Écoles normales (120) – fin:

Québec – fin:

Catholiques (101) – fin:

Instituts spéciaux:

Institut Rousselot, Montréal (instituteurs pour les aveugles)
Institut de pédagogie familiale, Montréal (professeurs des instituts familiaux)
École des Sciences ménagères, Montréal (professeurs de sciences ménagères)
Institut Chanoine F.-X. Trépanier (religieuses; enseignement aux sourds-muets), Montréal
(L'Institut médico-pédagogique Emmélie Tavernier, Montréal qui préparait des religieuses et des femmes laïques à l'enseignement aux enfants arriérés ou anormaux, a été fermé en 1954)

Scolasticats-écoles normales de religieuses

Scolasticat des Petites Soeurs Franciscaines de Marie, Baie Saint-Paul
Scolasticat des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, Beauport
Scolasticat des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, Bienville
Scolasticat des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, Chicoutimi
Scolasticat des Filles de la Sagesse, Dorval
Scolasticat des Soeurs de Sainte-Chrétienne, Giffard
Scolasticat des Soeurs de Saint-François d'Assise, Gros-Pin
Scolasticat des Soeurs Grises de la Croix, Hull
Scolasticat des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie, Joliette
Scolasticat des Soeurs de Sainte-Anne, Lachine
Scolasticat des Filles de Jésus, Trois-Rivières
Scolasticat des Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers, Montréal
Scolasticat des Soeurs Grises, Montréal
Scolasticat des Soeurs de la Providence, Montréal
Scolasticat des Soeurs de l'Assomption ds la Sainte-Vierge, Nicolet
Scolasticat des Soeurs des Sacrés-Noms de Jésus et de Marie, Outremont
Scolasticat des Soeurs du Bon-Pasteur, Québec
Scolasticat des Soeurs de la Charité, Québec
Scolasticat des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, Québec
Scolasticat des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, Rigaud
Scolasticat des Soeurs de l'Enfant-Jésus, Rivière-du-Loup
Scolasticat des Soeurs ds Saint-Paul de Chartres, Sainte-Anne-des-Monts
Scolasticat des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Saint-Damien
Scolasticat des Soeurs du Sacré-Coeur, Saint-Hubert
Scolasticat des Soeurs de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe
Scolasticat des Soeurs de la Présentation de Marie, Saint-Hyacinthe
Scolasticat des Soeurs des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie, Senneterre
Scolasticat des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, Sherbrooke-Est
Scolasticat des Soeurs de Jésus-Marie, Sillery
Scolasticat des Soeurs de Notre-Dame des Missions, Ville Jacques-Cartier
Scolasticat des Soeurs de Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent

Scolasticats-écoles normales de religieux

Scolasticat des Frères de la Charité, Arthabaska
Scolasticat des Frères du Sacré-Coeur, Granby (Shefford)
Scolasticat des Frères Maristes, Iberville
Scolasticat des Frères de l'Instruction chrétienne, La Pointe-du-Lac (Saint-Maurice)
Scolasticat des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie
Scolasticat des Frères de la Présentation, Longueuil
Scolasticat des Frères des Écoles chrétiennes, Laval-des-Rapides, Montréal
Scolasticat des Clercs de Sainte-Croix, Côte-des-Neiges, Montréal
Scolasticat des Frères de Saint-Gabriel, Sault-au-Récollet, Montréal
Scolasticat des Clercs de Saint-Viateur, Rigaud (Vaudreuil)
Scolasticat des Frères Marianistes, Saint-Anselme (Dorchester)
Scolasticat des Frères des Ecoles chrétiennes, Sainte-Foy Est (Québec)
Scolasticat des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde, Saint-Denis-sur-Richelieu (Saint-Hyacinthe)
Scolasticat des Frères de la Charité, Sorel (Richelieu)
Scolasticat des Frères Maristes, Valcartier (Québec)

Protestants:

School for teachers, MacDonald College, Université McGill, Sainte-Anne de Bellevue[1]

Ontario:

Hamilton Teachers' College, Hamilton
London Teachers' College, London
North Bay Teachers' College, North Bay
Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, Ottawa[1]
Ottawa Teachers' College, Ottawa
Peterborough Teachers' College, Peterborough
Stratford Teachers' College, Stratford
Toronto Teachers' College, Toronto

Manitoba:

Brandon College, Brandon[1]
Provincial Normal School, Tuxedo

Saskatchewan:

Saskatchewan Teachers' College, Moose Jaw
Saskatchewan Teachers' College, Saskatoon

Alberta:

Aucune – les instituteurs sont formés à l'université.

Colombie-Britannique:

Provincial Normal School, Vancouver
Provincial Normal School, Victoria

Ecoles de pédagogie (comprenant les facultés, écoles, instituts et départements de pédagogie) (24)

Terre-Neuve:

Memorial University of Newfoundland, Saint-Jean

Île-du-Prince-Édouard:

Aucune

Nouvelle-Écosse:

Université Saint-Francois-Xavier, Antigonish
Dalhousie University, Halifax
Mount Saint Vincent College, Halifax
Acadia University, Wolfville

Nouveau-Brunswick:

St. Thomas College, Chatham
University of New Brunswick, Fredericton
Université Saint-Joseph, Moncton[2]
Mount Allison University, Sackville
Université Saint-Louis:-
Collège Maillet, Saint-Basile

Québec:

Bishop's University, Lennoxville
McGill University, Montréal[2]
Université Laval, Québec
Université de Montréal, Montréal:-
Ecole normale secondaire
Institut pédagogique de la C.N.D.[2]
Institut pédagogique Saint-Georges
Institut de pédagogie familiale[2]

Ontario:

Université d'Ottawa[2]
University of Toronto (Ontario College of Education), Toronto

Manitoba:

Brandon College, Brandon[2]
University of Manitoba, Winnipeg

Saskatchewan:

University of Saskatchewan, Saskatoon

Alberta:

University of Alberta, Edmonton (et Calgary)

Colombie-Britannique:

University of British Columbia, Vancouver

1. Dirige également une école de pédagogie.
2. Dirige également une école normale.

La plupart des provinces ont à la fois des écoles normales et des écoles de pédagogie. Font exception l'Île-du-Prince-Édouard, qui n'a qu'une école normale, et Terre-Neuve et l'Alberta, où tout l'enseignement pédagogique se donne dans les écoles de pédagogie des universités provinciales. Ces deux provinces ont des programmes d'enseignement pédagogique de quatre ans, et accordent un nouveau brevet d'enseignement à la fin de chaque année du cours. S'ils le désirent, les étudiants peuvent quitter l'école et se lancer dans l'enseignement à la fin de n'importe quelle année. Après une période d'enseignement, ils peuvent retourner à l'université pour obtenir un brevet plus élevé.

Les universités ont tendance à participer plus activement à la formation des instituteurs. Comme il a été dit, tout l'enseignement pédagogique est contrôlé par l'université en Alberta et à Terre-Neuve. En Colombie-Britannique, les deux écoles normales provinciales et l'école universitaire de pédagogie vont être réunies dans une école universitaire de formation pour les instituteurs en 1956. La formation reçue dans une école normale provinciale en Saskatchewan peut donner des crédits en vue d'un grade universitaire en pédagogie, et l'université forme des instituteurs d'école primaire et secondaire. Bien qu'elle n'ait aucun lien administratif avec l'université, une des écoles normales de l'Ontario a érigé ses nouveaux locaux sur le campus de l'université de l'endroit.

L'Université McGill, dans la province de Québec, a récemment réuni dans un institut de pédagogie l'ancien département universitaire de pédagogie, et l'école normale où étaient formés les instituteurs de l'enseignement primaire protestant. La récente réorganisation du programme des écoles normales catholiques du Québec établit de nouveaux liens avec les universités, lesquels permettront aux diplômés d'école normale (aux niveaux supérieurs) de recevoir un grade universitaire en pédagogie.

Au Nouveau-Brunswick, l'université provinciale vient d'envisager l'introduction d'un nouveau cours menant à un grade en enseignement primaire. Les universités de la Nouvelle-Écosse ont introduit, en 1955, un nouveau programme d'enseignement pédagogique afin de compléter celui des écoles normales provinciales.

Les brevets d'enseignement ne sont pas décernés par les institutions de formation elles-mêmes, mais plutôt par les ministères provinciaux de l'Instruction publique qui ont seuls qualité d'accorder des brevets valides dans les écoles contrôlées par la province. Le ministère accorde un brevet d'enseignement primaire aux candidats recommandés par les écoles normales. Certaines écoles de pédagogie recommandent leurs élèves au ministère de l'Instruction publique pour obtenir un brevet d'enseignement mais la plupart d'entre elles décernent des grades ou des diplômes à leur finissants, lesquels doivent alors s'adresser au ministère provincial de l'Instruction publique pour obtenir leur brevet d'enseignement.

2. Conditions d'entrée et durée du cours

(a) Écoles normales

Dans la plupart des provinces, les candidats peuvent entrer à l'école normale lorsqu'ils ont obtenu un diplôme secondaire équivalent à l'immatriculation "junior" ou "senior".[1]

Actuellement, la plupart des écoles normales offrent un programme de formation d'un an, mais tout laisse prévoir que lorsque la rareté actuelle d'instituteurs aura été surmontée, le programme de deux ans sera plus général. Cette tendance est illustrée par la résolution suivante, proposée par une commission de l'Association canadienne d'éducation après une étude de deux ans ayant porté sur "La situation de la profession d'instituteur", et adoptée au congrès de l'Association en 1949: "Que la période minimum de formation pédagogique avant d'enseigner soit de deux ans au-delà de la fin du cours secondaire (high school)"; et de nouveau, par une autre résolution adoptée par les représentants de l'enseignement pédagogique au congrès de l'Association canadienne d'éducation en 1954: "Attendu que nous réaffirmons notre désir de voir établir un programme de base de deux ans de formation pédagogique, mais qu'en attendant que ce projet soit réalisable, le minimum absolu requis pour le premier brevet d'enseignement soit un an de formation professionnelle."

Le programme de base approuvé en Alberta et en Saskatchewan exige un minimum de deux ans de formation professionnelle après le niveau de l'immatriculation junior, mais à cause de la demande d'instituteurs, on y donne encore des cours d'un an. Dans certaines provinces, depuis quelques années, on a introduit des cours encore plus brefs (cours d'été) qui permettent aux instituteurs d'obtenir une permission temporaire d'accepter un emploi. Toujours en vue d'augmenter le nombre d'instituteurs, l'Ontario a inauguré en 1953 un programme de formation de deux ans pour ceux qui avaient terminé leur "high school" au niveau de l'immatriculation junior, tout en conservant son programme d'un an pour ceux qui ont atteint le niveau de l'immatriculation senior.

Avant 1954, l'entrée des jeunes filles dans les écoles normales catholiques de Québec se faisait après la neuvième année, et elles recevaient un brevet après deux, trois ou quatre années de formation. Les garçons y entraient après la onzième année et recevaient deux ou trois années de formation. En 1954, les exigences d'entrée pour tous ont été portées à la onzième année, et le brevet est maintenant accordé après une, deux ou quatre années de formation.

Le tableau 3 indique l'instruction requise pour entrer dans les écoles normales des diverses provinces, et la durée de leur programme régulier d'enseignement.

1. Le niveau de l'immatriculation "junior" est atteint à la fin de la 12e année en Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique, et à la fin de la 11e dans les autres provinces. Le niveau de l'immatriculation "senior" est un an au-delà.

TABLEAU 3. Années d'école normale, avec le degré d'instruction requis à l'entrée et la durée des cours réguliers, 1955-1956

Province	Année d'immatriculation junior[1]	Années au-delà de l'immatriculation junior				
		1	2	3	4	5
Terre-Neuve[2]						
Île-du-Prince-Édouard	x					
ou		x				
ou					BA →	x
Nouvelle-Écosse		x				
ou			x			
Nouveau-Brunswick		x				
Québec (catholiques)		x				
ou			x			
ou		x	x	x	x	
Québec (protestantes)		x				
ou			x			
ou		x	x			
Ontario			x			
ou		x	x			
Manitoba			x			
ou		x[3]				
Saskatchewan			x			
Alberta[2]						
Colombie-Britannique			x			
ou		x[3]				
ou					BA →	x

1. Voir note 1 au bas de la page 10.
2. N'a pas d'écoles normales; les instituteurs d'école primaire sont formés à l'université.
3. Donne droit à un brevet conditionnel jusqu'à ce qu'une autre année d'études soit complétée. Dans les deux provinces, les candidats doivent avoir obtenu l'immatriculation junior, et au Manitoba, ils doivent en outre avoir étudié certains sujets au niveau de l'immatriculation senior.

(b) Écoles de pédagogie

Dix écoles de pédagogie offrent des cours seulement après le premier grade universitaire, et quatorze offrent des cours à ce niveau, de même qu'à ceux qui ne possèdent pas le grade de bachelier.

Ces derniers cours, lorsqu'ils sont offerts par une école de pédagogie, comportent généralement un programme de quatre ans de formation scolaire et professionnelle, exigeant l'immatriculation junior ou senior pour l'entrée, et conduisant au grade de bachelier en pédagogie (B.Ed. ou B.Péd.) ou ès arts (B.A.). Les cours où le baccalauréat est prérequis durent normalement un an et sont strictement professionnels.

Dans certaines universités, le grade de bachelier en pédagogie n'est accordé qu'à la suite d'études supplémentaires après le B.A. et l'année de formation professionnelle. Dans 16 des 24 écoles de pédagogie, on offre des cours conduisant aux divers grades en pédagogie (M.A., M.Ed. ou licence, et Ph.D., D.Ed. ou D.Péd.), mais seulement 7 offrent le doctorat.

Le tableau 4 indique le degré d'instruction requis pour s'inscrire dans les diverses écoles de pédagogie et la durée du programme de formation. Les institutions qui offrent des cours conduisant aux degrés universitaires sont également signalées.

TABLEAU 4. Années d'école de pédagogie, avec le degré d'instruction requis et la durée du cours, 1955-1956

Province et école	Années après l'immatriculation junior[1]						Grades universitaires	
	1	2	3	4	5	6	Maîtrise[2]	Doctorat
Terre-Neuve:								
Memorial University of Newfoundland	x	x	x	x[3]				
				BA	→	x		
Île-du-Prince-Édouard[4]:								
Nouvelle-Écosse:								
Acadia University			x				M	
Dalhousie University				x		3		
St. Francis Xavier University				BA	→	x		
Mount Saint Vincent College								
Mount Saint Vincent — également	x	x	x	x				
Nouveau-Brunswick:								
Mount Allison University[5]			x					
				x		3		
				BA	→	x		
Collège Maillet, Université Saint-Louis								
Saint Thomas College				BA	→	x		
University of New Brunswick							M	
Université Saint-Joseph[7]							M	
Québec (catholiques):								
École de pédagogie et d'orientation, Université Laval			x	x				
				BA	→	x	M	D
École normale secondaire[6]							M	D
Institut pédagogique, C.N.-D.[6,7]				BA	→	x	M	D
Institut pédagogique Saint-Georges[6]							M	D
Institut de pédagogie familiale[6]				BA	→	x	x M	
Québec (protestantes):								
Bishop's University				BA	→	x	M	
McGill University	x	x	x	x			M	
				BA	→	x		
Ontario:								
Ontario College of Education, University of Toronto				BA	→	x	M	D
				Hons. BA	→	x		
Université d'Ottawa[7]	x	x	x	x				
				BA	→	x		
Manitoba:								
Brandon College[7]			x					
				x		3		
University of Manitoba				BA	→	x	M	D
				Hons. BA	→	x		
Saskatchewan:								
University of Saskatchewan		x	x[8]			x	M	
				BA	→	x		
Alberta:								
University of Alberta[3]		x	x	x		x	M	
				BA	→	x		
Colombie-Britannique:								
University of British Columbia				BA	→	x	M	

1. Voir note 1 au bas de la page 10.
2. Ou licence.
3. Chaque année donne droit à un brevet d'enseignement d'un degré supérieur.
4. N'a pas d'école de pédagogie.
5. Suit le programme de la Nouvelle-Écosse et celui du Nouveau-Brunswick.
6. Affilié à l'Université de Montréal.
7. Dirige aussi une école normale.
8. Les deux premières années donnent droit à un brevet d'enseignement d'un degré inférieur.

III PROFESSEURS

1. Nombre, sexe, de plein temps ou à temps partiel

Comme l'indique le tableau 5, au cours de l'année scolaire 1953-1954, les maisons canadiennes de formation pour le personnel enseignant ont employé 1,481 professeurs. Les écoles normales en ont employé 1,257 ou 85 p. 100, et les écoles de pédagogie, 224 ou 15 p. 100.

Dans les écoles normales, 34 p. 100 des professeurs étaient des hommes et 66 p. 100 des femmes, tandis que dans les écoles de pédagogie, la proportion était renversée, puisque 77 p. 100 étaient des hommes et 23 p. 100 des femmes. Dans l'ensemble des institutions, il y avait 595 (40 p. 100) hommes et 886 (60 p.100) femmes. Dans toutes les provinces sauf au Québec, toutefois, le nombre des hommes dépassait celui des femmes.

Sur ces 1,481 professeurs, 1,166 étaient engagés de plein temps dans les maisons de formation pour les instituteurs, et 315 n'y enseignaient qu'à temps partiel. Les écoles de pédagogie employaient beaucoup plus de professeurs à temps partiel que les écoles normales, mais cette différence s'explique en grande partie par le fait que dans les écoles de pédagogie du Québec, le nombre de professeurs à temps partiel dépassait de plus de trois fois celui des professeurs de plein temps.

TABLEAU 5. Professeurs dans les maisons de formation pour les instituteurs 1953-1954, classes par sexe et selon qu'ils sont employés de plein temps ou à temps partiel

	Provinces de l'Atlantique					Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total	
Écoles normales	—	3	14	20	37	1,050[1]	10	1,060	89	17	29	—	25	71	1,257
Hommes	—	2	9	8	19	300	6	306	54	7	21	—	16	44	423
Femmes	—	1	5	12	18	750	4	754	35	10	8	—	9	27	834
Plein temps	—	2	14	19	35	840	10	850	81	17	29	—	24	70	1,036
Temps partiel	—	1	—	1	2	210	—	210	8	—	—	—	1	1	221
Écoles de pédagogie	5	—	12	17	34	92	10	102	32	11	7	33	5	56	224
Hommes	3	—	6	16	25	71	7	78	25	10	7	22	5	44	172
Femmes	2	—	6	1	9	21	3	24	7	1	—	11	—	12	52
Plein temps	5	—	7	9	21	21	3	24	30	11	6	33	5	55	130
Temps partiel[2]	—	—	5	8	13	71	7	78	2	—	1	—	—	1	94
Toutes institutions	5	3	26	37	71	1,142	20	1,162	121	28	36	33	30	127	1,481
Hommes	3	2	15	24	44	371	13	384	79	17	28	22	21	88	595
Femmes	2	1	11	13	27	771	7	778	42	11	8	11	9	39	886
Plein temps	5	2	21	28	56	861	13	874	111	28	35	33	29	125	1,166
Temps partiel	—	1	5	9	15	281	7	288	10	—	1	—	1	2	315

1. Estimation fondée sur les rapports de 74 des 100 écoles normales et sur des données publiées dans **l'Annuaire statistique** de la province de Québec, 1954.
2. Ne comprend pas les professeurs d'université qui enseignent à temps partiel dans une école de pédagogie mais sont engagés avant tout pour enseigner dans d'autres écoles ou facultés.

2. Formation

La formation des professeurs est divisée en deux groupes: scolaire et professionnelle. Dans les tableaux, la première catégorie est formée des grades et diplômes les plus élevés dans des domaines autres que l'éducation ou la pédagogie, par exemple B.A., M.Sc., D.Mus., Diplôme en éducation physique. Les titres professionnels comprennent les grades, diplômes et certificats dans le domaine de l'éducation proprement dit: B.Ed., B.Paed., B.Péd., B.A., en éducation etc., et les brevets d'enseignement. Le questionnaire demandait également le nom des institutions où cette formation avait été obtenue.

Viennent ensuite des tableaux qui classent les professeurs selon leurs grades universitaires scolaires et professionnels, et selon leur brevet d'enseignement.

(a) Grades universitaires

Dans certains cas, il était difficile de déterminer si un grade était scolaire ou professionnel. Les grades comme B.A., M.A. et Ph.D., lorsqu'on ne précisait pas s'ils étaient dans le domaine de l'éducation, ont été classés comme scolaires.

Il est à remarquer également que les tableaux qui suivent ne renferment que les renseignements déclarés, de sorte que les totaux ne sont pas aussi considérables que dans le tableau 5. Les professeurs qui enseignent dans plus d'une école de formation pour les instituteurs ne sont comptés qu'une fois. Seuls les degrés les plus élevés de chacun des deux groupes (scolaire et professionnel) sont inscrits. La scolarité est de rigueur; les grades honorifiques sont omis.

Le tableau 6 expose les grades universitaires, scolaires et professionnels, détenus par 823 des 1,257 professeurs (de plein temps ou à temps partiel) des écoles normales. Le nombre de ceux qui détenaient des grades était à peu près le même que celui de ceux qui n'en avaient pas, pour l'ensemble du Canada, mais le rapport variait d'une province à l'autre.

Les grades scolaires déclarés étaient au nombre de 364, et les grades professionnels, de 178. Quarante-quatre p. 100 des professeurs détenaient des grades scolaires, 22 p. 100, des grades professionnels, et 15 p. 100, l'un et l'autre.

Sur les grades scolaires, 96 p. 100 des baccalauréats avaient été pris au Canada, ainsi que 80 p. 100 des maîtrises, et 46 p. 100 des doctorats. Les maîtrises obtenues à l'étranger provenaient en nombre égal des É.-U., et d'Europe (y compris le Royaume-Uni), tandis que les doctorats européens étaient plus nombreux que les doctorats américains à raison de 10 contre 3. Tous les grades scolaires européens sauf deux et tous les grades scolaires américains sauf un, dans cette catégorie, étaient détenus par des professeurs de la province de Québec.

Presque tous les baccalauréats professionnels (97 p. 100) provenaient d'universités canadiennes, de même que 76 p. 100 des maîtrises et 58 p. 100 des doctorats, soit une proportion semblable à celle des grades scolaires. Toutefois, seulement 3 grades professionnels provenaient d'universités européennes, et 18, d'universités américaines.

Si l'on considère les 542 grades déclarés comme étant les plus élevés dans chaque domaine, 89 p. 100 ont été acquis au Canada, 7 p. 100 aux E.-U., et 4 p. 100 en Europe. Il y avait 365 baccalauréats (67 p. 100), 141 maîtrises (26 p. 100) et 36 doctorats (7 p. 100).

Ce qui précède est un exposé de la situation pour l'ensemble du pays. Il convient de remarquer la différence entre les données portant sur les écoles normales catholiques de la province de Québec, où prédomine le français, et celles qui se rapportent aux écoles normales de langue anglaise du reste du Canada.

Dans les écoles normales de langue anglaise, une faible proportion des professeurs ont un grade universitaire: 29 p. 100 ont un grade scolaire, 14 p. 100, un grade professionnel, et 13 p. 100 ont l'un et l'autre.

Dans les écoles normales catholiques de la province de Québec, la proportion est plus forte: 89 p. 100 ont un grade scolaire, 40 p. 100 un grade professionnel, et 21 p. 100 possèdent les deux.

A l'exception du doctorat scolaire, la majorité des grades détenus par les professeurs de ces écoles catholiques, dont tous les doctorats professionnels, ont été obtenus au Canada. Le reste, (16 p. 100 des maîtrises scolaires, 60 p. 100 des doctorats scolaires, 2 p. 100 des baccalauréats professionnels et 6 p. 100 des maîtrises professionnelles) a été obtenu dans des universités européennes. Aucun n'a été obtenu dans une université américaine. Il va sans dire que ces professeurs ont été attirés par l'affinité linguistique et culturelle, soit aux universités de langue française du Canada, qui offrent des cours scolaires ou professionnels aux étudiants gradués et sous-gradués, soit aux institutions de langue française d'outre-mer, plutôt qu'aux universités de langue anglaise.

Par contre, les professeurs des écoles normales de langue anglaise ont reçu leur formation dans les universités américaines, surtout en ce qui concerne les grades professionnels. Pour ce qui est des maîtrises scolaires seulement 21 p. 100 proviennent d'universités américaines, mais 58 p. 100 des maîtrises professionnelles et 56 p. 100 des doctorats professionnels proviennent de ces universités.

TABLEAU 6. Grades universitaires détenus par les professeurs d'école normale, 1953

	Provinces de l'Atlantique				Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest				Total Canada	p. 100
	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	C.-B.	Total		
Écoles normales déclarantes	1	1	1	3	75	1	76	8	1	2	2	5	92	—
Professeurs déclarés	3	14	20	37	616	10	626	89	17	29	25	71	823	100
sans grade	—	3	7	10	370	1	371	18	4	1	2	7	406	49
avec grade	3	11	13	27	246	9	255	71	13	28	23	64	417	51
avec grade scolaire et professionnel	1	5	3	9	52	1	53	32	9	20	2	31	125	15
Grades scolaires:														
Baccalauréat:														
Canada	2	6	3	11	139	3	142	51	11	21	8	40	244	96
É.-U.	—	—	2	2	—	—	—	1	—	2	4	6	9	4
Europe	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	(.4)
Maîtrise:														
Canada	—	3	3	6	37	3	40	10	2	3	7	12	68	80
É.-U.	—	—	2	2	—	—	—	4	—	2	1	3	9	10
Europe	—	—	—	—	7	—	7	2	—	—	—	—	9	10

TABLEAU 6. Grades universitaires détenus par les professeurs d'école normale, 1953 — fin

	Provinces de l'Atlantique				Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest				Total Canada	p. 100
	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	C.-B.	Total		
Grades scolaires — fin:														
Doctorat:														
Canada	1	—	1	2	6	1	7	2	—	—	—	—	11	46
É.-U.	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	2	3	12
Europe	—	—	—	—	9	1	10	—	—	—	—	—	10	42
Total des grades scolaires:														
Canada	3	9	7	19	182	7	189	63	13	24	15	52	323	89
É.-U.	—	—	4	4	—	—	—	6	—	5	6	11	21	6
Europe	—	—	—	—	17	1	18	2	—	—	—	—	20[1]	5
Total	**3**	**9**	**11**	**23**	**199**	**8**	**207**	**71**	**13**	**29**	**21**	**63**	**364**	**100**
Grades professionnels:														
Baccalauréat:														
Canada	—	—	1	1	59	1	60	26	6	12	3	21	108	97
É.-U.	—	1	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	2	2
Europe	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	1
Maîtrise:														
Canada	—	1	1	2	34	1	35	—	2	3	—	5	42	76
É.-U.	1	3	2	6	—	—	—	3	1	1	—	2	11	20
Europe	—	—	—	—	2	—	2	—	—	—	—	—	2	4
Doctorat:														
Canada	—	—	—	—	3	—	3	2	—	1	1	2	7	58
É.-U.	—	2	1	3	—	—	—	—	—	2	—	2	5	42
Europe	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des grades professionnels:														
Canada	—	1	2	3	96	2	98	28	8	16	4	28	157	87
É.-U.	1	6	3	10	—	—	—	4	1	3	—	4	18	11
Europe	—	—	—	—	3	—	3	—	—	—	—	—	3[1]	2
Total	**1**	**7**	**5**	**13**	**99**	**2**	**101**	**32**	**9**	**19**	**4**	**32**	**178**	**100**
Total:														
Grades scolaires et professionnels:														
Canada	3	10	9	22	278	9	287	91	21	40	19	80	480	89
É.-U.	1	6	7	14	—	—	—	10	1	8	8	15	39	7
Europe	—	—	—	—	20	1	21	2	—	—	—	—	23[1]	4
Total	**4**	**16**	**16**	**36**	**298**	**10**	**308**	**103**	**22**	**48**	**25**	**95**	**542**	**100**

1. Voici la répartition des 23 grades obtenus en Europe: les trois grades professionnels ont été obtenus en France (pédagogie), ainsi que 11 des grades scolaires. Quant aux 9 autres grades scolaires, 6 provenaient de l'Italie, et un de l'Irlande, du pays de Galles et de l'Allemagne.

Le tableau 7 renferme des renseignements analogues sur les grades universitaires détenus par 191 des 217 professeurs (de plein temps et à temps partiel) des écoles de pédagogie, dont 9 p. 100 seulement n'ont déclaré aucun grade.

Les grades scolaires déclarés se chiffrent par 157, tandis que les grades professionnels sont au nombre de 88. Les professeurs en étaient titulaires à raison de 82 p. 100 pour les premiers, 46 p. 100 pour les seconds, et 37 p. 100 pour les deux à la fois.

Sur les grades scolaires, 96 p. 100 des baccalauréats avaient été obtenus au Canada, de même que 67 p. 100 des maîtrises et 36 p. 100 des doctorats. Les maîtrises obtenues à l'étranger provenaient des États-Unis et d'Europe (y compris le Royaume-Uni) dans une proportion d'environ 2 pour 1. Le même rapport se réalisait pour les doctorats.

Quatre-vingt-quatorze pour cent des baccalauréats professionnels ont été reçus au Canada, ainsi que 77 p. 100 des maîtrises et 45 p. 100 des doctorats. Trois p. 100 des grades professionnels provenaient d'Europe, et 24 p. 100, des É.-U.

Sur les 245 grades déclarés comme étant les plus élevés de chaque catégorie, 72 p. 100 ont été pris au Canada, 21 p. 100 aux É.-U., et 7 p. 100 en Europe. Il y avait 90 baccalauréats (35 p. 100), 95 maîtrises (41 p. 100) et 60 doctorats (24 p. 100).

Ici encore, il convient de remarquer la différence de la proportion et du pays d'origine des grades dans les facultés de pédagogie de langue française du Québec d'une part, et les écoles de pédagogie de langue anglaise d'autre part.

Dans les écoles de langue française du Québec, 69 p. 100 des professeurs détenaient un grade scolaire, 36 p. 100, un grade professionnel, et 22 p. 100, l'un et l'autre. En ce qui concerne les grades scolaires, 12 p. 100 des baccalauréats provenaient d'Europe, aucun des États-Unis; 8 p. 100 des maîtrises ont été prises en Europe, et 4 p. 100 aux États-Unis; 23 p. 100 des doctorats provenaient d'Europe, et une proportion semblable des États-Unis. Quant aux grades professionnels, tous les baccalauréats ont été pris au Canada; 14 p. 100 des maîtrises l'ont été aux États-Unis, aucune ailleurs; et 14 p. 100 des doctorats ont été reçus en Europe, aucun aux États-Unis.

Dans les écoles de langue anglaise du Québec et du reste du Canada, 89 p. 100 des professeurs détenaient un grade scolaire, 52 p. 100, un grade professionnel, et 45 p. 100, l'un et l'autre. Pour ce qui est des grades scolaires, 2 p. 100 des baccalauréats ont été pris aux États-Unis, aucun en Europe; 34 p. 100 des maîtrises l'ont été aux États-Unis, 11 p. 100 en Europe; 61 p. 100 des doctorats l'ont été aux États-Unis, 7 p. 100 en Europe. Quant aux grades professionnels, 4 p. 100 des baccalauréats ont été reçus aux États-Unis, 5 p. 100 en Europe; 26 p. 100 des maîtrises ont été obtenues aux États-Unis, aucune en Europe; 64 p. 100 des doctorats l'ont été aux États-Unis, et 4 p. 100 en Europe.

Comme dans le cas des professeurs d'écoles normales, la majorité des professeurs des écoles de pédagogie de langue française ont pris leurs grades universitaires au Canada ou en Europe, bien qu'un certain nombre les aient reçus aux États-Unis, tandis que la majorité des professeurs des écoles de langue anglaise ont obtenu les leurs au Canada ou aux États-Unis. En fait, plus de 60 p. 100 des doctorats scolaires et professionnels détenus par des professeurs d'écoles de langue anglaise provenaient des États-Unis.

TABLEAU 7. Grades universitaires détenus par les professeurs des écoles de pédagogie, 1953

	Provinces de l'Atlantique				Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada	p. 100
	T.-N.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total		
Écoles déclarantes	1	4	4	9	4	2	6	2	2	1	1	1	5	22	—
Professeurs déclarés	5	9	15	29	67	10	77	32	8	7	33	5	53	191	100
sans grade	—	—	2	2	12	3	15	—	—	—	—	—	—	17	9
avec grade	5	9	13	27	55	7	62	32	8	7	33	5	53	174	91
avec grade scolaire et professionnel	3	2	8	13	15	1	16	14	6	5	15	2	28	71	37
Grades scolaires:															
Baccalauréats:															
Canada	1	2	8	11	7	2	9	19	3	3	9	1	16	55	96
É.-U.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	2
Europe	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1	2
Maîtrises:															
Canada	1	—	4	5	22	1	23	8	—	2	7	1	10	46	67
É.-U.	3	1	1	5	1	—	1	3	—	—	7	—	7	16	23
Europe	—	2	—	2	2	1	3	—	1	—	—	1	2	7	10
Doctorats:															
Canada	—	—	—	—	7	2	9	1	1	—	—	—	1	11	36
É.-U.	—	—	—	—	3	—	3	—	3	1	5	2	4	14	45
Europe	—	1	—	1	3	1	4	1	—	—	—	—	—	6	19
Total, grades scolaires:															
Canada	2	2	12	16	36	5	41	28	4	5	16	2	27	112	76
É.-U.	3	1	1	5	4	—	4	3	3	1	13	2	19	31	20
Europe	—	3	—	3	6	2	8	1	1	—	—	1	2	14[1]	4
Totaux	**5**	**6**	**13**	**24**	**46**	**7**	**53**	**32**	**8**	**6**	**29**	**5**	**48**	**157**	**100**
Grades professionnels:															
Baccalauréats:															
Canada	2	1	4	7	10	—	10	6	—	—	6	—	6	31	94
É.-U.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	3
Europe	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3
Maîtrises:															
Canada	—	—	—	—	6	1	7	—	4	3	5	1	13	20	77
É.-U.	—	1	1	2	1	—	1	—	2	1	—	—	3	6	23
Europe	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

TABLEAU 7. Grades universitaires détenus par les professeurs des écoles de pédagogie, 1953 — fin

	Provinces de l'Atlantique				Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada	p. 100
	T.-N.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total		
Grades professionnels — fin:															
Doctorats:															
Canada	—	—	3	3	6	—	6	3	—	1	—	—	1	13	45
É.-U.	1	2	—	3	—	—	—	2	—	1	7	1	9	14	48
Europe	—	—	—	—	1	—	1	1	—	—	—	—	—	2	7
Total des grades professionnels:															
Canada	2	1	7	10	22	1	23	11	4	4	11	1	20	64	73
É.-U.	1	3	1	5	1	—	1	2	2	2	8	1	13	21	24
Europe	—	1	—	1	1	—	1	1	—	—	—	—	—	3[1]	3
Totaux	**3**	**5**	**8**	**16**	**24**	**1**	**25**	**14**	**6**	**6**	**19**	**2**	**33**	**88**	**100**
Total:															
Grades scolaires et professionnels:															
Canada	4	3	19	26	58	6	64	39	8	9	27	3	47	176	72
É.-U.	4	4	2	10	5	—	5	5	5	3	21	3	32	52	21
Europe	—	4	—	4	7	2	9	2	1	—	—	1	2	17[1]	7
Totaux	**8**	**11**	**21**	**40**	**70**	**8**	**78**	**46**	**14**	**12**	**48**	**7**	**81**	**245**	**100**

1. Huit des grades scolaires ont été pris en France, et les six autres, au Royaume-Uni. Un des trois grades professionnels a été obtenu en Écosse, un en Angleterre, et le troisième en Autriche.

(b) Brevets d'enseignement

Étant donné que chaque province a son propre système d'octroi de brevets, la classification des brevets d'instituteurs est un problème complexe. Les exigences pour l'obtention de chaque brevet doivent être étudiées avec soin avant de les identifier à un certain niveau de formation. L'Association canadienne d'éducation et la Division de l'éducation du Bureau fédéral de la statistique ont accompli un certain travail de classification des brevets, mais à cause des modifications fréquentes apportées par les provinces, ces classifications doivent être constamment revisées.

La classification des brevets d'instituteurs utilisée dans le présent rapport est celle de la Division de l'éducation du Bureau fédéral de la statistique, exposée dans une publication, **Teachers' and Qualifications in Nine Provinces, 1950**, p. 3.

Les brevets ordinaires sont séparés des brevets spéciaux.

Les brevets ordinaires sont classés selon quatre niveaux: général, classe I, classe II et classe III.

Les brevets généraux sont ceux qui sont exigés pour enseigner dans les classes secondaires générales, et qui requièrent un grade universitaire.

La Classe I comprend les brevets qui requièrent au moins l'immatriculation senior plus un an de formation professionnelle.

La Classe II représente au moins l'immatriculation junior plus un an de formation professionnelle.

La Classe III comprend les brevets accordés à des personnes ne possédant pas les exigences scolaires ou professionnelles de la Classe II, ou encore, ni les unes, ni les autres.

Les brevets spéciaux sont accordés aux instituteurs qui ont poursuivi leur formation dans certaines matières spéciales, comme l'art, l'économie domestique, les arts industriels, les enfants exceptionnels, etc.

Les brevets d'enseignement des professeurs des écoles de pédagogie ne sont pas classés parce que les renseignements obtenus ne sont pas précis. Sur 182 professeurs, 135 n'ont pas mentionné de brevet d'enseignement, mais le tableau 11 indique que 86 p. 100 des professeurs avaient de l'expérience de l'enseignement dans des écoles autres que les maisons d'enseignement pédagogique. On peut dès lors assumer qu'au moins 86 p. 100 avaient un brevet d'enseignement.

Quant aux 135 professeurs qui n'ont déclaré aucun brevet, 12 d'entre eux n'ont indiqué aucune formation, soit 7 p. 100. Les 123 autres avaient reçu un autre genre de formation: certains avaient un grade scolaire et un grade professionnel, d'autres avaient l'un ou l'autre, et d'autres enfin n'avaient aucun grade, mais s'étaient spécialisés dans l'enseignement professionnel ou technique.

Le tableau 8 classe les professeurs d'école normale d'après leur brevet d'enseignement. Sur les 823 professeurs, 146 n'ont déclaré aucun brevet professionnel. La plupart de ceux-ci (125) étaient des membres de congrégations religieuses enseignant dans les écoles normales de la province de Québec, et 85 p. 100 avaient reçu une formation autre. Sur les 21 qui restent, dans les écoles normales des autres provinces, 17 ont déclaré une formation autre. La plupart de ces 21 étaient des spécialistes en éducation physique, en hygiène, en art ou quelque sujet professionnel. Enfin, 23 (4 p. 100) des 823 professeurs (total) n'ont déclaré aucune formation, et de ce nombre, 19 étaient dans les écoles normales du Québec.

Les brevets les plus élevés, ordinaires ou spéciaux, figurent dans le tableau, de sorte que dans certaines provinces (Nouveau-Brunswick, Ontario, et Colombie-Britannique) le nombre de brevets est plus grand que le nombre de professeurs.

TABLEAU 8. Brevets d'enseignement des professeurs d'école normale, 1953

	Provinces de l'Atlantique				Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest				Total Canada
	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	C.-B.	Total	
Professeurs déclarés	3	14	20	37	616[1]	10	626	89	17	29	25	71	823
Avec brevet	1	10	19	30	491	10	501	85	12	26	23	61	677
Sans brevet	2	4	1	7	125	—	125	4	5	3	2	10	146
Sans brevet mais avec formation autre	2	4	1	7	106	—	106	1	4	3	2	9	123
Sans brevet ni formation[2]	—	—	—	—	19	—	19	3	1	—	—	1	23
Nombre de brevets déclarés	1	12	23	36	531	11	542	126	13	28	30	71	775
Nombre de brevets ordinaires	1	10	18	29	469	7	476	82	10	26	21	57	644
Généraux	—	9	5	14	51	7	58	36	9	22	19	50	158
Classe I	1	1	13	15	354	—	354	43	1	4	2	7	469
Classe II	—	—	—	—	19	—	19	3	—	—	—	—	22
Classe III	—	—	—	—	45	—	45	—	—	—	—	—	45
Nombre de brevets spéciaux	—	—	5	5	62	2	64	44	3	2	9	14	127
Professeurs ayant un brevet ordinaire et spécial	—	—	4	4	40	1	41	46	1	2	7	10	101
Professeurs ayant un brevet ordinaire seulement	1	10	14	24	429	6	435	36	9	24	14	47	542
Professeurs ayant un brevet spécial seulement	—	—	1	1	22	3	25	3	2	—	2	4	33

1. Nous n'avons pu obtenir de renseignements sur les brevets que pour 616 sur le total estimatif de 1,050 professeurs dans les écoles normales du Québec.
2. Il se peut que certains aient un brevet ou une formation qui n'ait pas été déclaré.

Dans le tableau 9, les professeurs détenant un brevet spécial sont classés selon leur spécialité. Il ne fait pas de doute qu'il y en a d'autres dont les brevets spéciaux n'ont pas été déclarés. Les professeurs de l'Ontario et du Québec détenaient 106 des 127 spécialités. Plus de la moitié des 44 spécialités des professeurs d'écoles normales en Ontario étaient en art, en économie domestique et en éducation physique. Quarante des 62 spécialités enregistrées chez les professeurs d'écoles normales du Québec étaient en musique, diction et économie domestique.

Les chiffres de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec (écoles protestantes) n'étaient pas disponibles, et ceux de Terre-Neuve et de l'Alberta ne figurent pas sous les écoles normales.

TABLEAU 9. Professeurs d'écoles normales détenant des brevets pour l'enseignement de matières spéciales, ou à des classes spéciales, classés selon leur spécialité, 1953

Spécialité	Provinces de l'Atlantique				Québec		Ont.	Provinces de l'Ouest				Total Canada
	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.		Man.	Sask.	C.-B.	Total	
Nombre de spécialités	—	1	5	5	62	2	44	3	2	9	14	127
Primaire	—	—	1	1	—	—	—	—	—	2	2	3
Auxiliaire	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Sourds-muets	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	4
Musique	—	—	1	1	21	1	4	1	1	—	2	29
Art	—	—	—	—	3	1	8	1	—	2	3	15
Diction	—	—	—	—	10	—	2	—	—	—	—	12
Lecture	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Français et phonétique	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Agriculture	—	—	1	1	1	—	2	—	—	—	—	4
Économie domestique	—	—	—	—	9	—	8	—	—	1	1	18
Commerce	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	3
Arts industriels	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	4
Bibliothéconomie	—	—	—	—	—	—	2	—	—	1	1	3
Orientation	—	—	—	—	2	—	5	—	—	1	1	8
Éducation physique et hygiène	—	—	—	—	5	—	7	1	1	2	4	16
Non spécifiée	—	—	2	2	4	—	—	—	—	—	—	6

3. Expérience

Le tableau 10 indique le nombre de professeurs ayant diverses sortes d'expérience dans l'enseignement ou dans un autre travail, et le tableau 11, la proportion de ceux-ci par région et pour tout le pays.

Sur les 1,257 professeurs d'écoles normales, 799 ont déclaré de l'expérience en dehors de ces écoles. Quatre-vingt six p. 100 d'entre eux avaient enseigné dans une autre sorte d'école, 7 p. 100 avaient été inspecteurs, 15 p. 100 avaient été employés à un autre genre de travail pédagogique, 6 p. 100 avaient connu un travail étranger au domaine de l'enseignement, et 9 p. 100 n'avaient d'autre expérience du travail que celle de l'enseignement pédagogique.

Quant aux professeurs d'écoles de pédagogie, 175 sur 217 auraient eu de l'expérience en dehors de ces institutions. Ici encore, 86 p. 100 avaient enseigné dans une autre sorte d'école, 15 p. 100 avaient été inspecteurs, 28 p. 100 avaient exécuté un autre genre de travail pédagogique, 32 p. 100 avaient été employés en dehors de l'enseignement, et 5 p. 100 n'avaient d'autre expérience que celle des maisons de formation pour les instituteurs.

TABLEAU 10. Professeurs des maisons de formation pour les instituteurs, avec le nombre de ceux qui ont de l'expérience dans un domaine quelconque en dehors de ces institutions, 1953

	Provinces de l'Atlantique					Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.[1]	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total	
Écoles normales:															
Nombre de professeurs déclarés	—	3	14	20	37	592	10	602	89	17	29	—	25	71	799
Enseignement dans d'autres sortes d'écoles	—	2	12	16	30	498	10	508	82	16	28	—	25	69	689
Inspecteurs d'écoles	—	1	—	4	5	9	1	10	26	1	13	—	—	14	55
Autres travaux pédagogiques	—	1	7	14	22	44	—	44	24	12	5	—	14	31	121
Domaines autres que l'enseignement	—	3	1	1	5	2	—	2	22	5	7	—	7	19	48
Aucune autre expérience	—	—	—	1	1	71	—	71	2	—	—	—	—	—	74
Écoles de pédagogie:															
Nombre de professeurs déclarés	5	—	9	14	28	67	2	69	32	8	7	33	5	53	182
Enseignement dans d'autres sortes d'écoles	5	—	7	12	24	48	2	50	32	6	7	31	5	51	157
Inspecteurs d'écoles	2	—	1	4	7	4	—	4	2	—	3	12	1	16	29
Autres travaux pédagogiques	—	—	1	2	3	12	1	13	7	3	3	13	4	23	46
Domaines autres que l'enseignement	1	—	—	3	4	24	—	24	2	5	—	18	3	26	56
Aucune autre expérience	—	—	1	—	1	6	—	6	—	—	—	2	—	2	9
Toutes institutions:															
Nombre de professeurs déclarés	5	3	23	34	65	659	12	671	121	25	36	33	30	124	981
Enseignement dans d'autres sortes d'écoles	5	2	19	28	54	546	12	558	114	24	35	31	30	120	846
Inspecteurs d'écoles	2	1	1	8	12	13	1	14	28	1	16	12	1	30	84
Autres travaux pédagogiques	—	1	8	16	25	56	1	57	31	15	8	18	18	54	167
Domaines autres que l'enseignement	1	3	1	4	9	26	—	26	24	10	7	16	10	45	104
Aucune autre expérience	—	—	1	1	2	77	—	77	2	—	—	2	—	2	83

1. Les écoles normales catholiques du Québec ont donné l'expérience de 592 professeurs, sur un nombre estimatif de 1,050.

TABLEAU 11. Professeurs des maisons de formation pour les instituteurs, par région, avec le pourcentage, de ceux qui ont de l'expérience dans un domaine quelconque en dehors de ces institutions, 1953

Genre d'expérience	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Total Canada
Écoles normales:					
Nombre de professeurs déclarés	37	602[1]	89	71	799
Enseignement dans d'autres sortes d'écoles	81%	84%	92%	97%	86%
Inspecteurs d'écoles	13	2	29	20	7
Autres travaux pédagogiques	59	7	27	44	15
Domaines autres que l'enseignement	13	(.2)	25	27	6
Aucune autre expérience	3	12	2	—	9
Écoles de pédagogie:					
Nombre de professeurs déclarés	28	69	32	53	182
Enseignement dans d'autres sortes d'écoles	86%	72%	100%	96%	86%
Inspecteurs d'écoles	25	6	8	30	16
Autres travaux pédagogiques	11	19	22	53	25
Domaines autres que l'enseignement	14	35	6	49	31
Aucune autre expérience	4	9	—	4	5
Toutes institutions:					
Nombre de professeurs déclarés	65	671	121	124	981
Enseignement dans d'autres sortes d'écoles	83%	83%	94%	97%	86%
Inspecteurs d'écoles	18	2	23	24	9
Autres travaux pédagogiques	39	8	26	48	17
Domaines autres que l'enseignement	14	4	20	36	11
Aucune autre expérience	3	11	2	2	8

Le tableau 12 indique le nombre médian d'années d'expérience et l'écart entre le nombre d'années d'expérience des professeurs, classés selon le genre d'expérience, y compris l'expérience dans la formation d'instituteurs. L'expérience dans des domaines autres que l'éducation est exclue, parce que les chiffres dont on dispose à ce sujet ne se prêtent pas à cette classification.

Ces tableaux doivent être étudiés en fonction du tableau 10, qui indique le nombre de professeurs possédant divers genres d'expériences en dehors des maisons de formation pour le personnel enseignant, parce que la médiane et l'écart sont basés sur le nombre de professeurs pour chaque genre d'expérience.

Le tableau est à peu près complet. Quatre écoles de pédagogie n'ont pas spécifié le nombre d'années de chaque genre d'expérience, et il a été impossible de déterminer la médiane et l'écart. Toutes les autres maisons ont soumis un rapport complet.

TABLEAU 12. Années d'expérience des professeurs des maisons de formation d'instituteurs, selon la nature de l'expérience, 1953

Champ d'expérience	Provinces de l'Atlantique				Québec		Ont.	Provinces de l'Ouest			
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Cath.	Prot.		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Écoles normales:											
Formation d'instituteurs:											
Médiane	—	13	10	6	5.9	3.5	8	6	7	—	6
Écart	—	4-23	1-30	1-29	1-44	2-12	1-33	2-35	1-20	—	2-24
Enseignement dans une autre sorte d'école:											
Médiane	—	7.5	8.5	7.3	11.3	12	11	14	15	—	17
Écart	—	6-9	1-21	2-21	1-44	2-22	1-32	1-24	2-27	—	3-25
Inspection:											
Médiane	—	12	—	6.3	3.5	10	2	3	7	—	—
Écart	—	12	—	1-15	1-10	10	1-20	3	1-18	—	—
Autres travaux pédagogiques:											
Médiane	—	4	2.5	2.5	5.5	—	2	3.5	4	—	3
Écart	—	4	1-9	1-9	1-24	—	1-17	1-10	3-5	—	1-8
Écoles de pédagogie:											
Formation d'instituteurs:											
Médiane	7	—	5	4	7	5	8.6	2	5	6	11
Écart	1-27	—	2-28	1-17	1-15	1-9	1-22	2-12	2-12	1-26	2-14
Enseignement dans une autre sorte d'école:											
Médiane	5	—	4	15.5	13	14.5	9	12	12	9	8
Écart	1-15	—	2-10	8-24	1-37	9-20	1-37	3-36	4-23	1-25	8-14
Inspection:											
Médiane	4	—	5	10	2.5	—	4	—	3	4.5	—
Écart	4	—	5	4-10	1-3	—	2-8	—	1-3	1-13	—
Autres travaux pédagogiques:											
Médiane	—	—	—	3.5	4.5	8	4	4	5.5	5	1
Écart	—	—	—	3-4	1-13	8	1-12	4-16	3-10	1-12	1

IV ÉTUDIANTS

1. Inscriptions et diplômés

Le tableau 13 renferme le nombre d'inscriptions dans les écoles normales en 1952-1953 et 1953-1954, classées, dans la mesure où les rapports le permettent, selon le niveau de formation. Le tableau 14 contient les données correspondantes pour les écoles de pédagogie, et le tableau 15, pour toutes les maisons de formation d'instituteurs.

Les inscriptions de 1952-1953 se sont chiffrées par 10,216 dans les écoles normales, 2,162 dans les écoles de pédagogie, et 12,378 dans toutes les maisons de formation d'instituteurs. Parce que le chiffre des inscriptions dans les écoles normales du Québec en 1953-1954 n'était pas disponible, le chiffre national pour les écoles normales n'est pas inscrit pour cette année-là. En 1953-1954, les inscriptions dans les écoles normales ont été plus élevées dans les provinces de l'Atlantique et légèrement inférieures en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Les inscriptions dans les écoles de pédagogie ont légèrement augmenté en 1953-1954. Depuis lors, les rapports provisoires révèlent une hausse prononcée des inscriptions dans les maisons de formation du personnel enseignant.

On a cherché à connaître le nombre d'instituteurs qui avaient quitté l'enseignement pour revenir dans des maisons de formation du personnel enseignant afin de pouvoir déterminer le nombre net fourni par les écoles normales et écoles de pédagogie. Il semble que la question inscrite à cette fin ait été un peu ambigüe, de sorte que les chiffres figurant sous le titre "retours de l'enseignement" ont parfois été estimés. Leur nombre, qui est estimé à 357, paraît toutefois sans importance.

Les diplômés des écoles normales en 1953 étaient au nombre de 6,886, ceux des écoles de pédagogie, de 1,710, et ceux de toutes les maisons de formation pour le personnel enseignant, de 8,596. Le chiffre net pour l'année a donc été de plus de 8,000 instituteurs nouvellement formés.

Comme l'indique le tableau 16, les femmes constituaient 82 p. 100 des étudiants des écoles normales en 1952-1953, 51 p. 100 de ceux des écoles de pédagogie, et 77 p. 100 de ceux de toutes les maisons de formation pour les instituteurs.

Le questionnaire utilisé pour l'enquête devait rapporter des renseignements sur les instituteurs inscrits à trois sortes de cours d'été: 1) les cours de formation fondamentale pour les futurs instituteurs ne possédant pas de brevet, 2) les cours suivis par les instituteurs détenant un brevet afin d'acquérir un brevet général plus avancé, et 3) les cours menant aux brevets de spécialistes. Malheureusement, les renseignements obtenus sous ces chefs n'ont pu être utilisés de façon à présenter un intérêt quelconque, et il a été impossible de donner le chiffre estimatif des inscriptions aux cours d'été.

On a cependant constaté que des milliers d'instituteurs profitent de ces occasions au cours de la période des vacances d'été. La majorité des instituteurs qui désirent accroître leur valeur professionnelle se tournent vers les cours d'été, plutôt que vers les cours du soir pendant l'hiver, ou encore, plutôt que de retourner à l'école de formation pour les instituteurs comme étudiant de plein temps.

TABLEAU 13. Inscriptions dans les écoles normales, 1952-1953 et 1953-1954, selon le niveau de formation, et nombre de diplômés en 1953

	Provinces de l'Atlantique					Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada
	T.-N.[1]	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.[2]	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.[1]	C.-B.	Total	
Inscriptions en 1952-1953 au niveau de:															
10e année															
Inscriptions totales						1,937		1,937							1,937
Retours de l'enseignement						—[4]		—							—
Diplômés						—		—							—
11e année:															
Inscriptions totales						2,301		2,301							2,301
Retours de l'enseignement						—[4]		—							—
Diplômés						1,557		1,557							1,557
1ère année après l'I.J.[3]:															
Inscriptions totales		60[7]	68	145	273	1,243	131	1,374							1,647
Retours de l'enseignement		—	4	1	5	15[4]	—	15							20
Diplômés		55	63	144	262	981	119	1,100							1,362
2e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales		7	160	—	167	653	61	714	1,873	387[6]	577	—	613[6]	1,577	4,331
Retours de l'enseignement		3	8	—	11	25[4]	—	25	—	—	—	—	—	—	36
Diplômés		7	159	—	166	592	34	626	1,697	380	532	—	566	1,478	3,967
Total, tous niveaux:															
Inscriptions totales	—	67	228	145	440	6,134	192	6,326	1,873	387	577	—	613	1,577	10,216
Retours de l'enseignement	—	3	12	1	16	40	—	40	—	—	—	—	—	—	56
Diplômés	—	62	222	144	428	3,130	153	3,283	1,697	380	532	—	566	1,478	6,886
Chiffres provisoires de 1953-1954:															
1ère année après l'I.J.[3]:															
Inscriptions totales		38	89	261[4]	388	..	147[4]	..	314[5]						
Retours de l'enseignement		—	4	—	4	..	—	..	—						
2e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales		15	130	—	145	..	75[4]	..	1,418	442[6]	586	—	510[6]	1,538	
Retours de l'enseignement		7	9	-	16	..	—	..	—	—	—	—	—	—	
Total, tous niveaux:															
Inscriptions totales	—	53	219	261	533	..	222	..	1,732	442	586	—	510	1,538	
Retours de l'enseignement	—	7	13	—	20	..	—	..	—	—	—	—	—	—	

1. Pas d'écoles normales; tous les instituteurs sont formés dans les écoles de pédagogie.
2. Étant donné que seulement 74 des 100 écoles normales ont répondu à l'enquête, ces chiffres sont tirés du **Rapport du surintendant de l'instruction publique**, province de Québec, 1952-1953. Les inscriptions présentées ici pour la 10e et la 11e année, ainsi que la 1ère et la 2e année après l'I.J., sont celles que donne le **Rapport** pour la 1ère, 2e, 3e et 4e année du cours d'école normale. Les diplômés de 11e année, de 1ère et de 2e année après l'I.J., sont ceux qui ont reçu, selon le **Rapport**, un brevet élémentaire, complémentaire et supérieur, respectivement.
3. Comme il a été noté au bas de la page 10, dans certaines provinces, l'immatriculation junior (I.J.) est atteinte à la fin de la 11e année de scolarité, et dans d'autres, à la fin de la 12e.
4. Estimation.
5. En 1953-1954, l'Ontario a inauguré un nouveau cours de deux ans, commençant au niveau de la 1ère année après l'immatriculation junior.
6. Y compris quelques-uns au niveau de la 1ère année.
7. Y compris quelques-uns ayant un an de scolarité antérieure de moins.

TABLEAU 14. Inscriptions de plein temps dans les écoles de pédagogie, 1952-1953 et 1953-1954, selon le niveau de formation, et nombre de diplomés en 1953

	Provinces de l'Atlantique					Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada
	T.-N.	Î.P.-É.[4]	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total	
Inscriptions de 1952-1953 au niveau de:															
1ère année après l'I.J.[1]:															
Inscriptions totales	110		25		135										135
Retours de l'enseignement	—		—		—										—
Diplômés	88[2]		—		88										88
2e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	34		6		40						19	449		468	508
Retours de l'enseignement	30[2]		—		30						—	—		—	30
Diplômés	31[2]		—		31						—	406		406	437
3e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	25		—		25						37	209		246	271
Retours de l'enseignement	20[2]		—		20						—	37		37	57
Diplômés	23[2]		—		23						—	188		188	211
4e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	17[3]		1		18					68[5]	40	76		184	202
Retours de l'enseignement	14[2]		—		14					3[2]	2[2]	66		71	85
Diplômés	15		—		15					63	—	69		132	147
5e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales											46	72		118	118
Retours de l'enseignement											3[2]	55		58	58
Diplômés											44	67		111	111
Au-delà du baccalauréat:															
Inscriptions totales			55	35	90	214	39	253	418	6	25	22	114	167	928
Retours de l'enseignement			7	4	11	13	—	13	10[2]	4[2]	10[2]	22	1	37	71
Diplômés			54	32	86	62	26	88	395	6	25[2]	17	99	147	716
Total, tous niveaux:															
Inscriptions totales	186	—	87	35	308	214	39	253	418	74	167	828	114	1,183	2,162
Retours de l'enseignement	64[2]	—	7	4	75	13	—	13	10	7[2]	15[2]	180	1	203	301
Diplômés	157[2]	—	54	32	243	62	26	88	395	69	69[2]	747	99	984	1,710
Chiffres provisoires de 1953-1954:															
1ère année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	96				96										96
Retours de l'enseignement	—				—										—
2e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	41				41						27	440		467	508
Retours de l'enseignement	37[2]				37						—	—		—	37
3e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	27				27						80	246		326	353
Retours de l'enseignement	24[2]				24						—	19		19	43
4e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	27				27					65[5]	52	87		204	231
Retours de l'enseignement	24[2]				24					—	3[2]	76		81	105
5e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales											40	77		117	117
Retours de l'enseignement											4[2]	63		67	67
Au-delà du baccalauréat:															
Inscriptions totales			56	22	78	274[2]	38	312	420		5	45	100	150	960
Retours de l'enseignement			8	—	8	15[2]	—	15	—		4[2]	45	—	49	72
Total, tous niveaux:															
Inscriptions totales	191	—	56	22	269	274[2]	38	312	420	65	204	695	100	1,264	2,265
Retours de l'enseignement	85[2]	—	8	—	93	15[2]	—	15	—	—	11[2]	205	—	216	324

1. Voir note 3 au bas du tableau 13.
2. Estimation.
3. Y compris quelques bacheliers.
4. Pas d'école de pédagogie.
5. Y compris certains dont c'était la 3e année après l'I.J., et d'autres ayant un B.A.

TABLEAU 15. Inscriptions dans toutes les maisons de formation pour les instituteurs, 1952-1953, selon le niveau de formation, et nombre de diplômés en 1953

	Provinces de l'Atlantique					Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total	
Inscriptions au niveau de:															
10e année:															
Inscriptions totales						1,937		1,937							1,937
Retours de l'enseignement						—		—							—
Diplômés						—		—							—
11e année:															
Inscriptions totales						2,301		2,301							2,301
Retours de l'enseignement						—		—							—
Diplômés						1,557		1,557							1,557
1ère année après l'I.J.[1]:															
Inscriptions totales	110	60	93	145	408	1,243	131	1,374							1,782
Retours de l'enseignement	—	—	4	1	5	15	—	15							20
Diplômés	88	55	63	144	350	981	119	1,100							1,450
2e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	34	7	166		207	653	61	714	1,873	387	596	449	613	2,045	4,839
Retours de l'enseignement	30	3	8		41	25	—	25	—	—	—	—	—	—	66
Diplômés	31	7	159		197	592	34	626	1,697	380	532	406	566	1,884	4,404
3e année après l'J.J.:															
Inscriptions totales	25				25						37	209		246	271
Retours de l'enseignement	20				20						—	37		37	57
Diplômés	23				23						—	188		188	211
4e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales	17		1		18					68	40	76		184	202
Retours de l'enseignement	14		—		14					3	2	66		71	85
Diplômés	15		—		15					63	—	69		132	147
5e année après l'I.J.:															
Inscriptions totales											46	72		118	118
Retours de l'enseignement											3	55		58	58
Diplômés											44	67		111	111
Au delà du baccalauréat:															
Inscriptions totales			55	35	90	214	39	253	418	6	25	22	114	167	928
Retours de l'enseignement			7	4	11	13	—	13	10	4	10	22	1	37	71
Diplômés			54	32	86	62	26	88	395	6	25	17	99	147	716
Total, tous niveaux:															
Inscriptions totales	186	67	315	180	748	6,348	231	6,579	2,291	461	744	828	727	2,760	12,378
Retours de l'enseignement	64	3	19	5	91	53	—	53	10	7	15	180	1	203	357
Diplômés	157	62	276	176	671	3,192	179	3,371	2,092	449	601	747	665	2,462	8,596

1. Voir note 3 au bas du tableau 13.

TABLEAU 16. Inscriptions dans les maisons de formation pour les instituteurs, par sexe, 1952-1953

	Provinces de l'Atlantique					Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total	
Écoles normales		67	228	145	440	6,134	192	6,326	1,873	387	577		613	1,577	10,216
Hommes		6	21	28	55	902	16	918	453	104	139		169	412	1,838
Femmes		61	207	117	385	5,232	176	5,408	1,420	283	438		444	1,165	8,378
Écoles de pédagogie	186		87	35	308	214	39	253	418	74	167	828	114	1,183	2,182
Hommes	119		36	27	182	91	17	108	238	38	97	261	79	475	1,003
Femmes	67		51	8	126	123	22	145	180	36	70	567	35	708	1,159
Toutes institutions	186	67	315	180	748	6,348	231	6,579	2,291	461	744	828	727	2,760	12,378
Hommes	119	6	57	55	237	993	33	1,026	691	142	236	261	248	887	2,841
Femmes	67	61	258	125	511	5,355	198	5,553	1,600	319	508	567	479	1,873	9,537

695104

2. Capacité d'inscriptions

Ceux qui ont proposé la présente enquête ont cru qu'il serait également utile d'obtenir des estimations de la capacité des maisons de formation existantes. Nous fournissons des estimations pour les institutions qui n'ont pas répondu, et les résultats figurent dans le tableau 17.

On constate que dans les institutions des provinces de l'Atlantique, les inscriptions s'élevaient à 57 p. 100 de la capacité en 1953-1954. Dans le Québec (en utilisant les chiffres de 1952-1953 pour les institutions catholiques) et en Ontario, les inscriptions s'élevaient à 76 p. 100 de la capacité, tandis que dans les provinces de l'Ouest, elles atteignaient 88 p. 100.

TABLEAU 17. Inscriptions et capacité d'inscriptions[1] des maisons de formation pour les instituteurs, 1953-1954

	Provinces de l'Atlantique					Québec			Ont.	Provinces de l'Ouest					Total Canada
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Total	Cath.	Prot.	Total		Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total	
Écoles normales:															
Inscriptions	–	53	219	261	533	6,134[2]	222	6,356	1,732	442	586	–	510	1,538	10,159
Capacité d'inscriptions	–	100	350	360	810	8,000	250	8,250	2,200	450	600	–	750	1,800	13,060
Pourcentage	–	53	63	72	66	77	89	77	79	98	98	–	68	85	77
Écoles de pédagogie:															
Inscriptions	191	–	56	22	269	274	38	312	420	65	204	895	100	1,264	2,265
Capacité d'inscriptions	300	–	175	125	600	500	50	550	650	75	200	1,000	125	1,400	3,200
Pourcentage	64	–	32	18	45	55	76	57	65	87	102	90	80	90	71
Toutes institutions:															
Inscriptions	191	53	275	283	802	6,408	260	6,668	2,152	507	790	895	610	2,802	12,424
Capacité d'inscriptions	300	100	525	485	1,410	8,500	300	8,800	2,850	525	800	1,000	875	3,200	16,260
Pourcentage	64	53	51	58	57	75	87	76	76	97	99	90	70	88	76

1. Estimations basées sur les chiffres obtenus.
2. Chiffres de 1952-1953.

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010015801